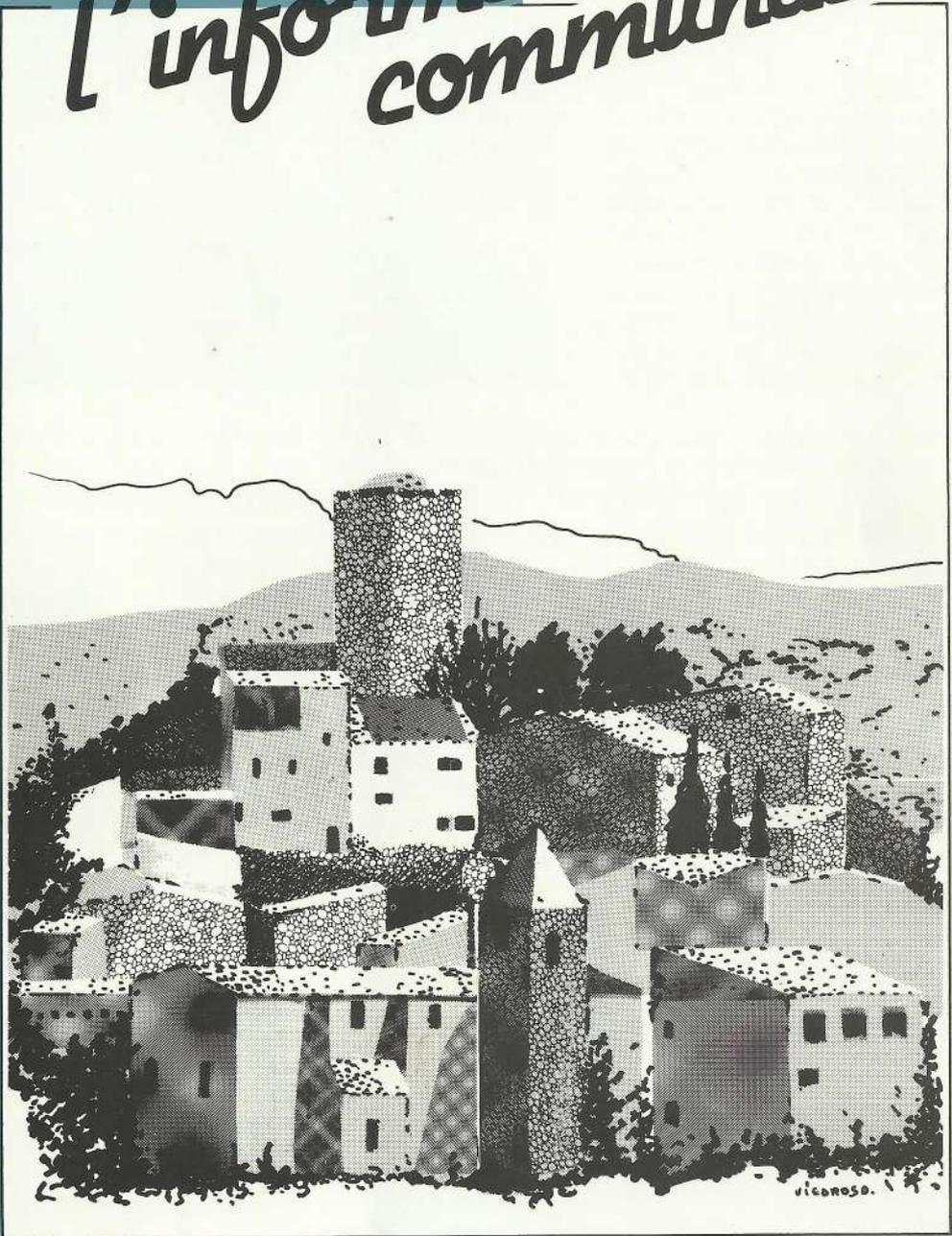


LE REVEST LES EAUX

*L'information
communale*



septembre 1988 - n° 22

Les "Apéritifs d'honneur"



Les traditions qu'on croit immuables finissent bien un jour par disparaître à l'exemple de celle de ces pittoresques "apéritifs d'honneur" offerts aux autorités locales, aux présidents, aux généreux donateurs mais en fait à tous ceux qui venaient le dimanche matin de la fête patronale de chaque quartier ou de chaque village.

La Saint Christophe comme la Sainte Rose amenaient beaucoup de monde autour de plusieurs rangées de tables montées sur des tréteaux, recouvertes de nappes en papier, avec la couleur jaune du pastis qui dominait et reflétait dans les verres.

Chacun parlait tandis que l'Orchestre donnait le ton de la fête mais tous se taisaient pour écouter les chansons ou les histoires, à peu près les mêmes toutes les années, que l'assistance réclamait régulièrement à tel ou tel des participants qui se faisait un peu prier, tout juste ce qu'il fallait pour être prié davantage.

Et puis le discours du Président et celui du Maire que suivaient quelques mesures de la "Marseillaise". Tout le monde était content. C'était partie intégrante de la fête sans oublier, au village, "l'Angélus" qui, assez régulièrement, interrompait l'allocution du Maire. C'était alors les mêmes plaisanteries qui se répétaient et dont notre bon Curé EUDE riait bien volontiers en attendant que finisse la sonnerie électrique et programmée des cloches de son église.

Petit à petit la désaffection devint évidente. Peut-être parce que ces fêtes perdaient leur caractère familial et n'étaient plus ce qu'elles furent dans le passé. L'Orchestre, trop cher payé pour un public de moins en moins nombreux, disparut à son tour emportant avec lui cette gaieté qu'on appréciait tant.

Si les invités parurent avoir répondu favorablement le dimanche de la Saint Christophe à l'apéritif offert par la Mairie et le Comité des fêtes c'est parce qu'une vingtaine d'étudiants de l'Université d'été venus passer la journée au village s'y trouvaient conviés. En revanche une douzaine de personnes seulement se retrouvèrent à celui très gentiment offert et servi pour la Sainte Rose par le Bar du Hameau de Dardennes.

Sans vouloir considérer ce manque d'intérêt comme un événement susceptible de modifier la marche du Monde, peut-être serait-il bon de trouver une formule susceptible de redonner de la vie à ces sympathiques réunions d'une époque encore récente sans en laisser le souvenir entrer dans le temps d'autrefois.

Et si, malgré tout, ils doivent disparaître nous aurons eu, au moins, une pensée pour ces vieux "apéritifs d'honneur" avant qu'ils ne soient tout à fait oubliés.



Aïoli monstre pour Fêter l'anniversaire de la libération

QUE S'EST-IL PASSE

DANS LA
COMMUNE

LES REUNIONS

Vendredi 5 Août

Commission du P.O.S. et D.D.E.

Jeudi 25 Août

Commission du P.O.S. et Bureau d'études.

Jeudi 1 Septembre

Etablissement du programme de réalisation de la Salle Polyvalente avec la D.D.E. et le Cabinet d'Architectes.

Samedi 3 Septembre

Apéritif offert par le Syndicat d'Initiative et exposé de ses activités durant l'année.

Dimanche 4 Septembre

Premier Challenge "Jeannot BONAVITA" organisé par la Société de Chasse - Concours de ball-trap et apéritif après la remise des récompenses en présence de la famille.

Mardi 6 septembre

Commission des écoles et Enseignants des deux classes maternelles. Le point sur la rentrée - Travaux.

Lundi 12 Septembre

Commission de la Culture et représentants du "Festival de la Tour". Saison écoulée. Bilan et projets.

Vendredi 16 Septembre

Commission du POS, DDE et BEGEAT. Le point sur la modification en cours du POS

Commission des écoles, Jeunesse et Sports et responsables d'Associations. Préparation et mise en place des "Contrats Bleus".

Jeudi 29 Septembre

Versant du Conseil Communal de prévention de la délinquance.

Vendredi 30 septembre

Commission extra municipale du Comité du bicentenaire de la Révolution Française.

Sans oublier les séances du Conseil Municipal des
Vendredi 5, Mardi 30 Août et Vendredi 23 Septembre

DES CEREMONIES

Jeudi 14 Juillet

Dépôt de gerbe au Monuments aux Morts du Hameau et à celui du village suivi d'un apéritif dans la cour de la mairie.

Samedi 20 Août

Cérémonies pour l'anniversaire de la libération du Revest :

- Messe célébrée par l'aumônier du 3ème R.T.A.
- Recueillement devant le monument des Victoires.
- Inauguration du "Chemin des Turcos et des F.F.I. Voie de la Libération - Août 1944".
- Apéritif dans la cour de la Mairie en présence de l'amicale des anciens du 3ème R.T.A. qui guidé par les F.F.I. a libéré la Commune.

Dimanche 11 Septembre

Messe à l'intention des victimes de la catastrophe de MANNHEIM survenue le 11 Septembre 1982.

DES MANIFESTATIONS ET DES FETES

Mercredi 13 Juillet

Bal au Hameau

Jeudi 14 Juillet

Bal au village

Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 juillet

Fête de la Saint Christophe.

Jeudi 12 Août

Pot offert par le Conseil Municipal au Comité Communal "Feux de Forêts" à l'occasion de la mise en service du véhicule de surveillance et de première intervention

Dimanche 21 Août

Foire-Exposition Canine.



Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 Août

Fête de la Sainte Rose

DU THEATRE

A la Tour :

"Quichotte"
Vendredi 8, Samedi 9 et Dimanche 10 Juillet

Au stade :



Gaspard de Besse par les enfants de la primaire

"Feu"
du Dimanche 24 au Dimanche 31 juillet.

"Le Dernier Dol"
du Mercredi 3 au Dimanche 7 Août.
"La Mouette"
du Jeudi 11 au Dimanche 14 Août.

A la Mairie :

"Gaspard de Besse" par les élèves de l'école primaire
Vendredi 16 et Samedi 17 Septembre.

DES VISITES

Dimanche 14 Juillet

Premier groupe de stagiaires de l'Université d'Eté.

Mardi 9 Août

Général LAVALLEE - Préparation des cérémonies du 20 Août.
Monsieur LACROIX - Proposition de cession de sa très importante collection de monnaies à la Commune.

Samedi 13 Août

Second groupe d'étudiants de l'Université d'Eté.

Lundi 29 Août

Monseigneur MARCOS, évêque copte, projet d'une exposition d'Art Copte dans le Village avec cession ultérieure à la Commune.

DES EXPOSITIONS

Lundi 18 Juillet

Vernissage de l'exposition des peintures et des oeuvres de Michel BORIES - Jusqu'au 30 Juillet

Lundi 1 Août

Vernissage de l'exposition de photographies d'art présentées par Patrick CLERET et Gerard FOUCHERE. Jusqu'au 15 Août.

Vendredi 2 Septembre

Vernissage de l'exposition des peintures de CLO PELLAT-FINET et Lucien CHAUVET. Jusqu'au 11 Septembre.

ET PUIS AUSSI

Mercredi 20 et Jeudi 21 Juillet

Hélitreuilage des épaves et voitures découvertes dans la Commune

Vendredi 15 Juillet

Incendie aux quartiers Costebelle et le Pilon.

AU PIED DU CAUME

LE DECES DE MADAME BABOULENE

Le 3 Août ont été célébrées à Toulon les obsèques de l'épouse de notre ami et concitoyen d'honneur le peintre Baboulène, dont le nom et la renommée rejaillissent sur notre Commune. La superbe fresque qui orne l'escalier central de la Mairie et qu'il nous a offerte porte sa signature. Madame BABOULENE a toujours participé avec son époux à nos différentes manifestations et c'est elle qui très gentiment prenait la parole pour dire quelques mots agréables à chacun.

C'est le souvenir d'une personne toujours élégante, dynamique et chaleureuse que nous conservons d'elle en priant son mari et ses enfants de croire en nos amicales et fidèles pensées.

ET CELUI DE LOUIS ALLAVENA

Les anciens adhérents de la Société des écoles laïques des Moulins l'ont bien connu puisqu'à partir de 1954 il en fut l'animateur particulièrement dynamique et dévoué. On se souvient de l'époque où, nos écoles étant groupées autour de la Mairie, il venait lui-même assurer la distribution des livres et leur ramassage dans l'une des deux petites cours. Son décès survenu le 14 Septembre nous peine d'autant plus qu'il a toujours fait tout son possible pour être agréable à notre Commune. Sa disparition suit de peu le moment où la Société des écoles laïques des Moulins ne couvre plus nos écoles. Un décès est toujours chose triste mais il est l'occasion parfois de rappeler un visage, une vie de dévouement envers la collectivité comme c'est le cas aujourd'hui. Nous devons nos remerciements à Louis ALLAVENA en même temps que nos pensées de tristesse.

DISTINCTION

Au cours de la séance du Conseil Municipal du 5 Août, le Maire a remis à Madame BROCHEN, Secrétaire Générale de la Mairie, l'échelon vermeil de la médaille d'honneur des collectivités régionales, départementales et communales. Avec tous nos vœux, tous nos compliments à Madame BROCHEN.

DON D'UN TABLEAU

Monsieur Claude AIM demeurant à Sainte Marguerite, au Pradet a offert à la Mairie une

superbe toile du Peintre BARTOLI pour compléter la collection de tableaux de Maîtres qui orne la salle des Mariages. Le Conseil Municipal a exprimé à Monsieur AIM ses vifs remerciements et se réjouit de posséder cette oeuvre du grand artiste qu'est Bartoli qui double son talent d'une profonde amitié pour le Revest.

A PROPOS DU DEBROUSSAIL- LEMENT

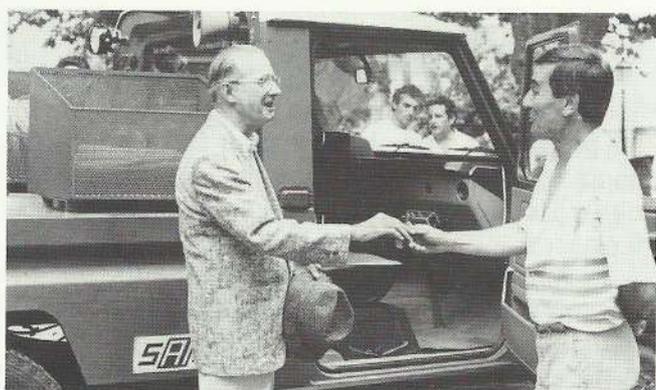
Il ne faut pas croire, comme on le pense et le dit trop souvent, qu'il est du pouvoir d'une Mairie de faire tout débroussailler. La Loi forestière du 4 Décembre 1985 indique qu'il faut procéder au débroussaillage des abords des constructions dans un rayon minimum de 50 mètres. Il faut débroussailler aussi les terrains situés dans les zones urbaines (Zones U des POS), les terrains servant d'assiette aux lotissements, ZAC et Associations Foncières Urbaines, les terrains de camping et de stationnement des caravanes. Les travaux sont à la charge du propriétaire du terrain mais en ce qui concerne les habitations, l'occupant, même non propriétaire, est lui aussi responsable de sa propre sécurité.

Dans une circulaire du 26 Février 1987 le Préfet insiste sur le changement notoire apporté par la Loi du 4 Décembre 1985 qui oblige à débroussailler sur 50 mètres autour de sa propre habitation même si pour cela il faut débroussailler chez le voisin après lui avoir demandé l'autorisation d'accès. Auparavant le débroussaillage chez le voisin n'était que conseillé mais n'était pas obligatoire.

Il n'est donc pas possible d'obliger un propriétaire de terrain situé hors zone urbaine, sans construction, de débroussailler sa propriété parce que des habitations sont implantées tout près de chez lui. On ne peut que faire appel au civisme, appel qui est loin d'être toujours entendu, des compensations impossibles à fournir étant très souvent demandées.

LE COMITE "FEUX DE FORETS"

Sa création a déjà été annoncée dans notre précédent numéro mais il vient d'être doté d'un véhicule "Mercedes" 4 x 4 qu'on peut voir pendant les périodes à risques parcourir les chemins de nos collines avec à son bord deux membres bénévoles du comité.



Remise officielle des clés du véhicule de patrouille par M. le Maire à M. MARINI

Malgré l'interdiction d'allumer du feu en forêts, les patrouilles ont été amenées à intervenir auprès de quelques imprudents. Signalons que le véhicule est doté d'une citerne de 800 litres et d'une motopompe permettant d'intervenir en première intention sur un début d'incendie en attente de l'arrivée des secours.

Il est relié directement par radio au P.C. départemental d'incendie. Toujours dans le cadre particulièrement important de la prévention il faut signaler que tout en ayant conscience que rien n'est jamais parfait la Commission Communale des forêts, en attendant la mise en place du Comité "Feux de Forêts", est intervenue à de nombreuses reprises dans le cas de débroussaillage obligatoire avec des résultats intéressants.

PARENTS ! SURVEILLEZ VOS ENFANTS

C'était le refrain d'une chanson dite "d'avant guerre", celle de 1914. Il n'est pas tellement désuet puisque Mardi 13 Juillet des enfants, dans l'après-midi, ont mis le feu au quartier de la Ripelle par un jour de grand vent.

Quelques mètres carrés seulement ont été brûlés grâce à l'arrivée immédiate des Pompiers mais aussi, selon les déclarations de l'Adjudant qui les commandait, parce que le terrain avait été débroussaillé.

Alors ... parents surveillez vos enfants !

LE 15 JUILLET

Il ne semble pas ce jour là que les enfants aient été responsables du violent incendie qui a éclaté au Quartier de Costebelle puis sauté aux Adrets du Pilon.

On a accusé les lignes électriques rapprochées par le vent et lançant des étincelles. Peut-être la cause en est-elle toute autre car nous ignorons les résultats de l'enquête.

Quoi qu'il en soit, il faut louer l'adresse et le courage des pilotes d'avions et d'hélicoptères, qui sur les lieux du sinistre, quelques secondes à

peine après son début, ont protégé toutes les maisons menacées par les flammes, aidés par les pompiers au sol venus d'un peu partout du département et les sauveteurs bénévoles avec en tête le Comité "Feux de Forêts" dont les membres ont reçu officiellement ce jour là leur baptême du feu.

A tous un Grand Bravo et un Grand Merci car si la colline a brûlé, toutes les maisons ont été épargnées même si quelques unes ont été plus ou moins peintes en rouge par le jet des produits retardants. On souhaite malgré tout que les responsables soient découverts.

LE BOULANGER DU HAMEAU

Après plus de trente années passées à fabriquer un pain excellent au hameau de Dardennes, nos amis AUDIBERT viennent de prendre une retraite bien gagnée. Nous les remercions pour leur amabilité et leur fidélité à notre Commune et leur souhaitons une très longue et très heureuse retraite.

LE GOUTER DE LA SAINTE ROSE

La boulangerie du Hameau se trouvant fermée entre la prise de retraite de ses propriétaires et l'arrivée du futur boulanger-pâtissier, c'est la boulangerie du village qui a fourni les brioches pour le goûter des enfants pendant la fête de la Sainte Rose et les a offertes gratuitement ce qui a été particulièrement apprécié par le Comité des Fêtes et la Mairie. Ce geste méritait bien d'être signalé.

UN ORCHESTRE AU VILLAGE

Monsieur CHIVA, professeur de musique, qui assure les cours au Revest à proposé au Maire de créer, un orchestre avec des enfants et a souhaité que les cours soient pris en charge par la Mairie ce qui a été accepté immédiatement par le Conseil qui de plus a débloqué un crédit de 6 000 Francs pour l'achat d'un clavier, de pupitres et de partitions.

Bonne chance et surtout un gros bravo pour les futurs musiciens d'un orchestre qu'il nous tarde d'applaudir.

CHALLENGE JEANNOT BONAVITA

D'un caractère joyeux et dynamique, fidèle dans ses amitiés, généreux et dévoué, Jean BONAVITA fait partie de ceux dont on se souvient aussi longtemps que l'on vit.

Ses amis, les chasseurs, ont pris la louable initiative de créer un Challenge portant son nom. Le "Challenge Jeannot BONAVITA" qui vient de se

dérouler pour la première fois Dimanche 4 Septembre. Les participants au concours de ball-trap ont été beaucoup plus nombreux que ce qui était prévu et c'est tant mieux. Les prix ont été remis en fin de matinée dans la cour de la mairie en présence de la mère, de l'épouse et de la famille de Jean BONAVIDA.

Le vainqueur, Jean Marie MARINI, président de la société de chasse, a eu la délicate attention de remettre le premier trophée du challenge à la maman de l'ami trop tôt disparu, Madame BONAVIDA, Adjointe au Maire.

De l'émotion mais aussi de l'entrain en hommage à celui qui dans toutes les fêtes, toutes les manifestations, savait se montrer un gai compagnon.



SALLE POLYVALENTE

En principe tout arrive. Même la salle polyvalente car d'après le programme établi au cours de la réunion du 1 Septembre avec le Responsable pour la salle de la DDE et le Représentant des Architectes auteurs du projet, les travaux devraient débuter dans le courant du mois de Janvier 1989, après les adjudications. Acceptons en l'augure.

L'ATELIER DE POTERIE

La Mairie a terminé les travaux la concernant. Les travaux d'aménagement intérieur à la charge de la locataire sont en cours de réalisation. Un atelier de poterie va bientôt voir le jour dans l'ancien immeuble de la COOP, à la rue Maréchal Foch.

Le dictionnaire nous a confirmé que "Potier" est un nom masculin et que "Potière" n'existe pas. C'est tant mieux parce que ce mot "Potière" sonne vraiment mal surtout lorsqu'il touche une jeune et jolie femme comme Mademoiselle KROGOVREBO dont le nom signe les origines nordiques. Nous espérons que les visiteurs et surtout les acheteurs viendront nombreux ce qui animera notre vieux village.

A ce propos signalons que l'aménagement d'une voûte dans la rue Gabriel Péri va bientôt débuter à côté de l'atelier de reliure et typographie d'art qui existe déjà.

LA RENTREE DES CLASSES

Tout le monde est en classe dans la Commune qui n'a pas connu de problèmes pour cette reprise des cours. Une classe supplémentaire a été ouverte dans l'école primaire qui compte 140 élèves et 6 classes.

A la maternelle du village 29 enfants ont été accueillis et 30 autres l'ont été à la maternelle du hameau.

A notre connaissance aucun enfant d'âge scolaire n'a été refusé et nous pouvons nous réjouir d'une rentrée satisfaisante aussi parce que le personnel municipal a profité des vacances pour procéder, dans les 3 écoles, à des travaux de rénovation et d'entretien, travaux pour lesquels le directeur de l'école primaire a adressé une lettre de remerciements pour le personnel qui les avait exécutés.

De leur côté les enseignants des classes maternelles nous ont témoigné leur satisfaction au cours d'une réunion que nous avons tenue pour faire le point sur la rentrée.

Il ne reste plus aux élèves qu'à travailler et passer une agréable autant que studieuse année scolaire.

LES CONTRATS BLEUS

Bien que la subvention de l'Etat risque de ne pas être reconduite, le Conseil Municipal sur la proposition de la Commission des écoles a décidé de poursuivre l'expérience, vu le succès rencontré l'année dernière, pendant la nouvelle année scolaire.

Un crédit de 25 000 Francs a été dégagé à cet effet en accord avec les différents responsables des activités qui seront proposées aux enfants.

Rappelons qu'il s'agit d'activités se déroulant pendant les jours scolaires après les cours du soir. Les élèves et les parents seront informés plus complètement par la Commission des écoles des différents stages proposés et de leurs horaires.

PROPOS D'UN HABITANT DU VILLAGE

"Notre village, à force de laxisme, est devenu un lieu de provocations en tous genres. Pourquoi les chiens sont-ils rois et peuvent-ils souiller les rues et bas de façades de leurs excréments ? Aussi les intolérables aboiements le jour et la nuit qui privent les contribuables d'un repos bien gagné et d'une quiétude qui semble être acquise lorsque l'on voit (de loin) notre village.

La route du Général de Gaulle est devenue un banc d'essais et tous les soirs vers 21 heures, c'est infernal. Des motards déchaînés font quelques

passages très bruyants pour réveiller les enfants qui dorment, faire "bisquer" nos vieux et monter la tension des plus jeunes tout en représentant un danger pour les piétons.

Pourquoi des ralentisseurs dits "gendarmes couchés" sont mis en place ailleurs et pas chez nous ? Ce procédé sécurisant ne rend malheureux personne tout en étant d'une logique à toute épreuve". Notre correspondant parle aussi de bouteilles cassées trouvées dans le Jardin Public.

Ses propos sont tout à fait justes et lorsque les propriétaires des chiens errants accusent les gardes ou les gendarmes d'une sévérité mal placée il est bon qu'ils sachent qu'une autre partie de la population réclame cette sévérité.

Il en est de même lorsque les gendarmes arrêtent les motards sur la route. Lorsque des automobilistes se plaignent des ralentisseurs que nous avons posés en quelques endroits de la Commune il faut qu'ils sachent qu'on en réclame d'autres. Il n'existe pas de "gendarmes couchés" sur les routes départementales mais nous avons demandé à la DDE que la vitesse soit limitée sur la CD 846 et un arrêté municipal la limitera à l'intérieur de l'agglomération dès que l'avis de la DDE parviendra.

Quant aux morceaux de verre dans le Jardin Public nous ne pouvons que donner des instructions pour qu'on les ramasse car ils ne sont jamais jetés en présence des gardes champêtres.

A propos du débroussaillage nous avons écrit que l'appel au civisme était loin d'être toujours entendu. On peut ajouter qu'il est regrettable dans une petite commune comme la nôtre de faire appel à la coercition parce que le sens civique et le respect d'autrui ne sont pas l'apanage de tous.

LE THEATRE

Des spectacles de haute qualité avec "QUICHOTTE", "FEU", "LA MOUETTE" et dans un autre esprit "LE DERNIER DOL" ont attiré un public qui sans être la grande foule nous a agréablement encouragés par la venue de différents points de la Région de spectateurs ayant entendu vanter le Théâtre joué au Revest.

Des amateurs de Théâtre mais aussi des professionnels d'Aix, de Cavillon, de Marseille, d'Avignon et même de Lyon sans oublier nos voisins Toulonnais.

Le proverbe est vrai - nul n'est prophète en son pays - ici on n'y croit pas encore et c'est sans doute pour cela qu'il est satisfaisant de savoir qu'à l'extérieur notre Festival n'est plus du tout inconnu, d'écouter tout le bien qu'on en dit dans les villes qui nous entourent et ce qui flatte davantage encore l'entendre louer hors du département.

En tout les débuts sont souvent difficiles mais il faut avoir le courage de poursuivre surtout lorsqu'on a le sentiment comme nous l'avons de travailler pour l'avenir de notre village mais en tenant compte de l'expérience des années précédentes et des goûts du public.

DERNIERE MINUTE

Un atelier Théâtre Jeunes-Adultes s'ouvrira au Revest, animé par Yves BORRINI et Maurice COURBET du Nouveau Théâtre de Toulon.

Réunion d'information vendredi 4 Novembre à 18 heures salle de réunion de la Mairie

LE SERVICE DES EAUX ET LE GEL

Le Service des Eaux rappelle que les abonnés sont responsables de la protection de leur compteur contre le gel.

Compte tenu de la gestion très sévère du budget de l'eau, il est impossible à ce Service de prendre en charge les frais occasionnés par le changement et l'achat des compteurs gelés du fait de l'insouciance de certains abonnés et d'être obligé par contre de pénaliser ainsi par une augmentation plus importante du prix de l'eau ceux qui prennent les précautions nécessaires.

En tout état de cause, il est recommandé de protéger le compteur ; de protéger les canalisations non enterrées ; de ne jamais après gel, chauffer le compteur ou les canalisations proches de celui-ci.

Vous pouvez utilement, en revanche, laisser couler un filet d'eau en période de non tirage et la nuit en particulier ; arrêter le robinet d'arrêt avant compteur et vidanger les canalisations en cas d'absence prolongée.

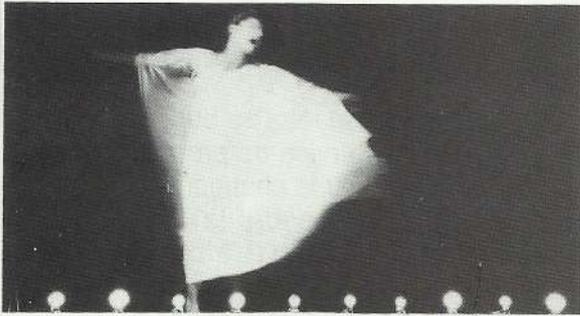
L'ASSAINISSEMENT ET LES EAUX PLUVIALES

L'encombrement du réseau de l'assainissement par des eaux "parasites" est une des causes des ennuis éprouvés par les habitants du Hameau de Dardennes. Lorsqu'il pleut l'assainissement déborde. Il est rappelé que les eaux pluviales ne doivent pas être déversées dans le réseau de l'assainissement. Il en est ainsi des gouttières des toitures. Le service de l'assainissement se réserve le droit d'effectuer des contrôles.

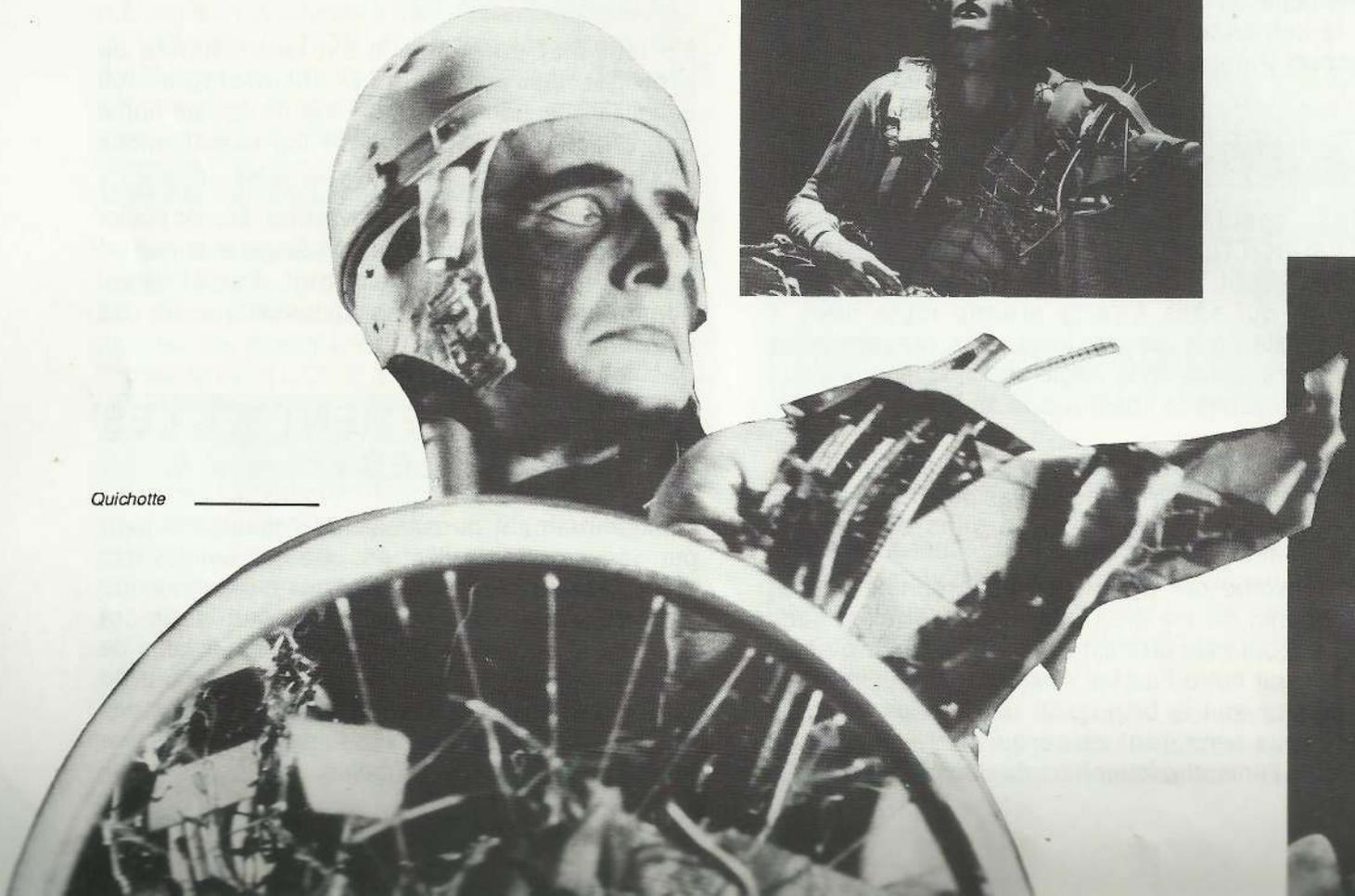
REGARDS SUR LE FESTIVAL



La Mouette

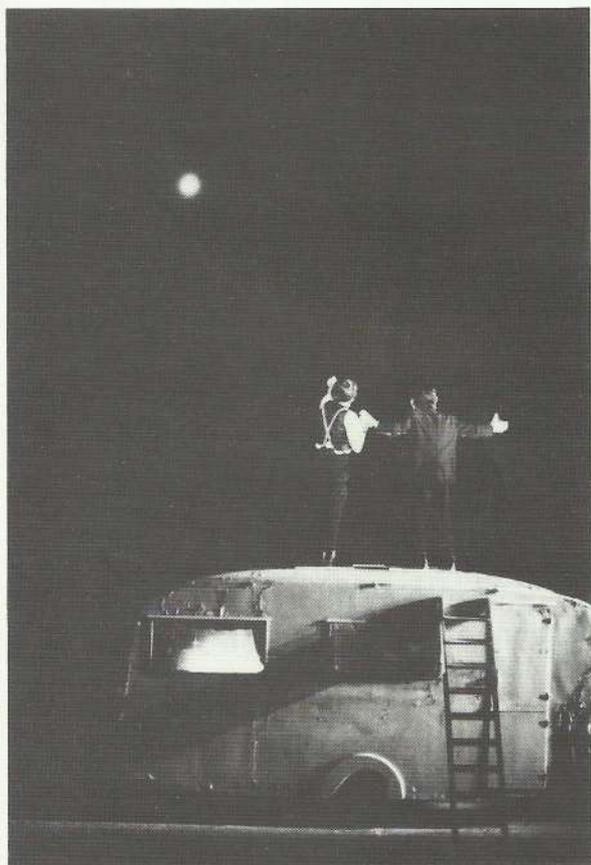


Quichotte





Feu _____



Reportage photo
Xavier LINCK
et Christian CHARLES-FOUILLOUX

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DES REUNIONS

- Vendredi 5 Août
- Mardi 30 Août
- Vendredi 23 Septembre

PRINCIPALES DECISIONS

- Achat d'un véhicule 4 x 4 de surveillance et de première intervention dans le cadre du Comité "Feux de Forêts"
- Etablissement d'un bail commercial de location à un Artisan de l'ancien immeuble COOP.
- Projet de "Concession temporaire" au lieu de "bail emphytéotique" avec le Bar de la Fontaine.
- Création d'un atelier "Informatique-Robotique" dans le cadre de la prévention de la délinquance.
- Etude de l'agrandissement du réfectoire de l'école primaire. Concours de la DDE demandé pour ce projet.
- Adhésion au Comité de prévention, information et Lutte contre le SIDA.
- Accord de principe pour l'acquisition de l'importante collection de monnaies proposée à des conditions particulièrement intéressantes, après expertise, par Monsieur LACROIX qui l'a réalisée.
- Fixation des tarifs du restaurant municipal : 9,50 pour les élèves. 15,50 pour les adultes -

37 francs pour les deux repas livrés à domicile.

- Révision du P.O.S. - L'étude de la révision concernant les zones du Bas-Colombier, des Lômes, des Neuf Outins et de la Massillonne est confiée au Cabinet BEGEAT qui vient de s'occuper de la dernière révision du POS de la Commune.

Comptes Administratifs du Maire pour l'année 1987

Commune

. Fonctionnement
Recettes = 8 124 294,63
Dépenses = 7 821 250,03
Excédent des recettes = 303 044,60

. Investissement
Recettes = 2 854 066,88
Dépenses = 2 436 595,26
Excédent des recettes = 417 471,62

Eau et Assainissement

. Fonctionnement
Recettes = 1 438 915,61
Dépenses = 1 383 751,19
Excédent des recettes = 55 164,42

. Investissement
Recettes = 1 057 888,86
Dépenses = 746 135,49
Excédent des recettes = 311 753,37

Budgets supplémentaires 1988

Commune

Fonctionnement équilibré à 676 726
Investissement équilibré à 5 385 549

Eau et Assainissement

Fonctionnement équilibré à 74 964
Investissement équilibré à 555 807

1- BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA COMMUNE

Section du Fonctionnement équilibrée à 676 726 francs

Recettes :

Locations : 4 299 - Droits de voirie : 20 000
Contributions volontaires : 10 000 -
Subventions pour Contrats Bleus : 10 000,
pour Aide à la Cantine Scolaire : 4 224, pour
les TUC : 24 000.

Supplément pour droits de Mutation : 2 316 -
Régularisation de la dotation globale de
fonctionnement de 1987 : 46 469 -
Régularisation de la dotation pour les
Instituteurs de 1987 : 2 374 - Produits
Domaniaux : 250 000 - Excédent de l'année
1987 : 303 044.

Dépenses :

Fournitures scolaires : 2 160 - Personnel et
Charges : 85 000 - Entretien Voirie
Réseaux : 45 000 - Entretien du Matériel
Roulant : 45 000 - Entretien du Matériel non
roulant : 40 000 - Expertise des tableaux et
des objets de valeur pour l'assurance :
14 825 - Scolarité hors commune : 52 000 -
Contrats Bleus : 20 000 - Subvention pour
Ateliers Robotique : 2 500 - Subvention pour
la Culture : 40 000 - Virement sur
l'Investissement : 330 241 (ce virement est la
différence entre les recettes et les
dépenses). Il est précisé en outre que la
Subvention de la Commune pour les
Contrats Bleus avait été prévu à 25 000 mais
du matériel de musique prévu dans cette
somme a été porté en dépense d'investis-
sissement ce qui explique que
20 000 seulement figurent en Fonction-
nement.

Section d'Investissement équilibrée à 5 385 549 francs

Recettes - A percevoir de 1987 : 4 105 155 dont :

Vente de terrain : 1 060 500 - Emprunt :
1 500 000 - Legs Godart : 877 133 -

Subventions pour : Tennis : 30 000, Matériel
Culturel : 47 000, Eclairage public : 99 522,
Achat Terrain : 45 000, Achat immeuble
COOP : 96 000, Elargissement chemins de
Fontanieu : 100 000 et Châteaux d'eau :
100 000, Réfection de la Poste (Subvention
d'Etat) : 150 000.

Nouvelles : 1 280 394, dont :

Supplément Legs Godart : 141 516 -
Virement du Fonctionnement : 330 241 -
Excédent 1987 : 417 471 - Subventions
pour : Travaux Immeuble COOP : 14 500,
Réfection de Voirie : 42 000, Eclairage Tour
et Jardin : 15 000, Restauration des Cadres
des Tableaux de l'Eglise : 50 000, Fonds
Scolaires : 9 650, Travaux chemins de la
Gayrouarde : 42 000, Fontanieu : 100 000,
Achat du terrain : 17 000, Achat véhicule
Incendie : 100 000, Projet Forestier : 1 016.

Dépenses : Restant de 1987 : 4 217 720, dont :

Achats : Terrain : 97 500 ; Immeuble COOP :
350 000 ; Matériel et mobilier pour les
écoles : 25 000, pour la cantine : 5 000 -
Travaux : Bâtiments divers : 38 000 ; Salle
Polyvalente : 2 423 220 ; Poste : 22 000 ;
Elargissement des chemins des Châteaux
d'Eau : 80 000, du Chemin de Fontanieu :
213 000, du Chemin du Château : 95 000 -
Eclairage : route du Barrage : 170 000, du
Colombier : 108 000 ; Divers Voirie : 141 000 ;
Tennis : 24 000 - Aménagement d'une piste de
cyclo-cross : 20 000, du Jardin Public : 128 000
- Travaux Divers et Tableaux de l'Eglise :
228 000 - Participation au SITCAT
(Transports) : 50 000.

Nouvelles : 1 167 829, dont :

Achat véhicule d'incendie : 156 552 -
Confection et mise en place d'une
Marianne : 20 000 - Bip-Bip pour les Gardes :
7 718 - Instruments de Musique (Clavier,
Pupitres, Partitions) : 5 700 - 4 Bacs Roulants :
5 560 - 2 Bancs : 6 595 - 2 plaques en marbre :
2 928 - Déduction sur legs : 20 000 - Clôture
du terrain Debros : 35 000 - Agrandissement
du réfectoire : 450 000 - Pose de 4
ralentisseurs : 30 000 - Aménagement du
Chemin des Ecoliers : 65 000 - Amenée de
l'eau potable au stade de la Colline : 145 000
- Salle Polyvalente : 217 776 - (soit total des
travaux : 942 776).

2 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement équilibrée à 74 964 francs

Recettes :

Participation à l'eau : 13 200, à l'assainissement : 6 600 Excédent 1987 : 55 164.

Dépenses :

Frais de personnel et charges : 5 000 - Papeterie : 1 379 - Honoraires de Géologue : 1 750 - Virement sur l'Investissement (différence recettes-dépenses) : 66 835.

Section d'Investissement équilibrée à 555 807 francs

Recettes :

Restant de 1987 : Subvention pour travaux : 100 000

Nouvelles : Participation de la Commune : 25 120 ; Participations de particuliers : 38 350 - Virement du Fonctionnement : 66 835 - Subventions par annuités : 13 749 - Excédent 1987 = 311 753.

Dépenses :

Restant de 1987 : Travaux : 479 500 - Achat de Matériel : 12 537

Nouvelles : Travaux : 43 970 - Achat de matériel : 19 800



TRAVAUX REALISES AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE

PAR LES ENTREPRISES

- Mise en place d'une canalisation d'eau sur l'Avenue des Poilus.
- Extension de l'éclairage public sur le Chemin du Barrage.
- Fin des travaux d'aménagement du Chemin de la Gayrouarde.
- Ouverture d'une issue, réparation avec pose de l'assainissement à l'ancien immeuble de la COOP de l'Avenue Maréchal Foch ainsi que la réfection de la façade.

PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

- Faux plafond dans une partie de la maternelle du village avec confection d'étagères et épandage de grains de riz dans la cour.
- Traitement du plafond de la Maternelle du Hameau.
- Réfection de la peinture à l'école primaire avec fabrication d'une bibliothèque murale.
- Nettoyage des Chemins Communaux
- Préparation de la Foire aux Chiens.
- Pose de fermetures à la Mairie et à l'Immeuble de la Poste.
- Réalisation d'une allée pour poussettes et piétons dans le Jardin Public.

ARRETES

Arrêté du 28 Juillet 1988

Réglementant la circulation à l'intersection du Chemin des Camps et le CD 846.

Vu le danger certain que constitue le débouché du Chemin des Camps sur le Chemin Départemental 846 pour les usagers désirant tourner à gauche ;

Le Maire de Le Revest-les-Eaux arrête

Article 1 : Il est interdit, à l'intersection du CD 846, aux usagers en provenance du Chemin des Camps de tourner à gauche.

Article 2 : Un panneau d'interdiction sera placé au débouché du Chemin des Camps.

Arrêté du 27 Septembre 1988

Réglementant la vitesse sur le CD 846 dans sa traversée de l'agglomération.

Etant donné que malgré la limitation à 60 km/h à l'intérieur des agglomérations (article M 10 du Code de la Route) des plaintes parviennent sur le danger encouru par les enfants qui traversent le chemin départemental n° 846 dans le village ;

Etant donné que la pose des "ralentisseurs" qui nous est réclamée n'est pas autorisée sur les voies nationales ou départementales

Le Maire de Le Revest-les-Eaux arrête

Article 1 : La vitesse des véhicules est limitée à 45 km/h sur la route départementale 846 dans sa traversée de l'agglomération du village.

Article 2 : Le présent arrêté prendra effet dès que les panneaux de limitation de vitesse seront en place.

Arrêté du 29 Septembre 1988

Limitant la vitesse sur le chemin du "Val d'Ardenne".

VU l'étroitesse sur une partie de son parcours du Chemin du Val d'Ardenne ;

VU la réalisation de ralentisseurs sur cette voie rendus nécessaires par la vitesse exagérée avec laquelle l'empruntent certains conducteurs ;

Le Maire de Le Revest-les-Eaux arrête

Article 1 : La vitesse des véhicules est réglementée sur le chemin du Val d'Ardenne à 30 kms à l'heure à partir de son intersection avec la route de la Salvatte jusqu'au Chemin du Colombier CD 846.

Article 2 : L'Adjoint chargé de la voirie est chargé de la mise en place des panneaux réglementaires.

UN PEU D'HISTOIRE

▶ LES TURCOS



*Anniversaire de la libération -
Dépôt de gerbe -*

Le 20 Août, jour anniversaire de la Libération a été donné le nom "Chemin des Turcos et des FFI - Voie de la Libération - Août 1944" à la piste par où les soldats du 3^è Régiment de Tirailleurs Algériens, guidés par la Résistance Locale, débouchèrent à Fierraquet. Qui étaient donc ces "Turcos" ?

Notre éminent ami, le Général LAVALLEE, a bien voulu nous en conter l'histoire et nous la résumons.

En 1832 une garnison Turque occupe Bône qui est attaquée, d'autre part, par les troupes du Bey de Constantine ; les Bônois appellent à leur aide l'Armée Française qui se trouve à Alger et dont le Général envoie à Bône le Capitaine Yusuf avec quelques hommes. Ceux-ci pénètrent par surprise dans la citadelle. Les soldats Turcs se révoltent contre leur chef et demandent à servir la France. Le Capitaine Yusuf met sur pied le premier bataillon Turc, le "Bataillon Turc de

Bône", auquel il laisse pour emblème le Fanion Vert Prophète qui était celui de la Garnison Turque.

En 1837, après la prise de Constantine, est formé le "Bataillon Turc de Constantine". En 1842, la fusion des deux bataillons donne naissance au "Bataillon de Tirailleurs Indigènes de Constantine" qui garde le Fanion Vert Prophète choisi par Yusuf.

Ce Fanion a été conservé dans la salle d'honneur du 3^è RTA de Bône jusqu'à ce qu'il fût transféré en 1962 au Musée de l'Infanterie à l'école d'application de Montpellier.

Lors de l'expédition de Crimée, en 1854, des volontaires des trois bataillons d'Alger, Oran et Constantine forment le "Régiment de Tirailleurs Algériens". Pour la première fois l'Aigle Impériale apparaît à la hampe du Drapeau remis au régiment le 27 Mai 1854 à Gallipoli. Sur la soie figurent : Zouaghra et Zoatcha (1849) - Monts Aurès (1850) - Petite Kabylie (1851) - Laghouat (1852) - Babors (1853).

Le nom de "Turcos" donné à ces soldats depuis la création du premier Bataillon Turc devient officiel à partir de la guerre de Crimée. Après la campagne les survivants réintègrent leurs bataillons respectifs. Le Drapeau est conservé par le Bataillon d'Alger qui, en Janvier 1856, devient le "Premier Régiment de Tirailleurs Algériens".

Sur son Drapeau qui demeure en service jusqu'en 1861 avant d'être transféré au Musée de l'Armée s'ajoutent : Alma (1854) - Inkerman, Traktir, Sébastopol (1855).

Le 1 Janvier 1856 est aussi créé le "Troisième Régiment de Tirailleurs Algé-

riens". Son Drapeau lui est remis le 27 Juillet 1856 à Constantine. Il porte 10 noms :

Zoatcha (1849) - Aurès (1850) - Kabylie (1851) - Laghouat (1852) - Babors (1853) - Alma, Inkerman (1854) - Tchornaïa, Sébastopol, Kinburn (1855).

Un bataillon du 3e R.T.A. participe brillamment à la Campagne d'Italie. Sur le Drapeau vont apparaître : Magenta, Solférino (1859).

Au cours de la Campagne du Mexique l'Empereur Napoléon III décerne la Légion d'Honneur au Régiment le 11 Novembre 1863.

Pendant la guerre de 1870 le 3e R.T.A. se couvre de gloire à Froeschwiller, à l'Armée de la Loire sous les Ordres du Général BOURBAKI qui, vingt ans auparavant, avait commandé le Bataillon de Constantine et à Sedan où le 1er Septembre 1870 un morceau de la soie est distribué à chacun des officiers présents avant que le Drapeau ne soit brûlé pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Un seul fragment en est conservé au Musée de l'Armée, celui portant la Couronne Impériale qui figurait sur la Cravate.

De retour à Alger les officiers font confectionner à leur frais un Drapeau qui servit jusqu'en 1880. Le 14 Juillet de cette année Jules GREVY, Président de la République, remet son drapeau au 3e R.T.A. qui, avec la confirmation de la Légion d'Honneur attribuée par l'Empereur Napoléon III, porte sur sa soie :

Laghouat (1852) - Sébastopol (1854 - 1855) - Solférino (1859) - San Lorenzo (1863).

En 1886 on ajoute "Extrême-Orient" à la suite de la campagne meurtrière du Tonkin et en 1914 "Maroc".

Après la Grande Guerre de 1914 - 1918 ce drapeau, usé, est déposé dans la salle d'honneur du Régiment de Bône à côté du premier Fanion de Yusuf.

Son dernier drapeau est remis au 3e R.T.A. en 1926. Il est, aujourd'hui, conservé au "Mémorial National du Débarquement en Provence" du Mont Faron, à Toulon. Il porte :

Laghouat (1852) - Sébastopol (1854 - 1855) - Solférino (1859) - San Lorenzo (1863) - Extrême Orient (1882 - 1885) - Champagne (1915) - Verdun (1916) - Aisne (1918) - Hedjez El Bab (1943) - Abruzzes (1944) - Rome (1944) - Toulon (1944) - Les Vosges (1944) - Indochine (1947 - 1954).

Sa Cravate s'orne de :

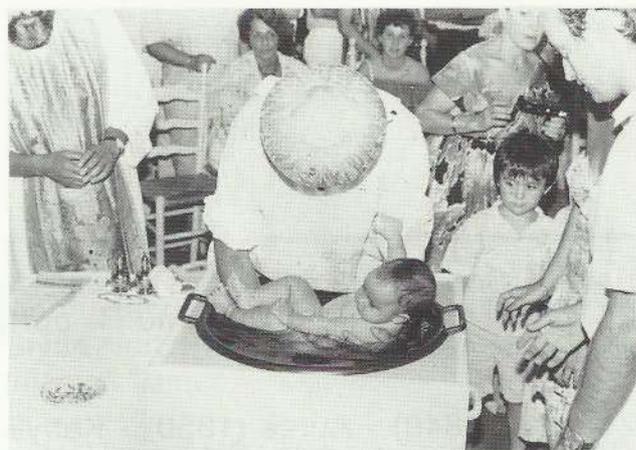
- La Croix de la Légion d'Honneur (11 Novembre 1863)
- La Croix d'Or de Milan (1859)
- La Croix de Guerre 1914 - 1918 avec 3 citations
- La Croix de Guerre (1939 - 1945) avec 4 citations
- La Croix de Guerre de T.O.F. avec 2 citations
- La Fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire avec Olive aux couleurs de la Croix de Guerre 14/18.

Au travers de leurs drapeaux depuis le Fanion de Yusuf en 1832 jusqu'au Mémorial du Mont Faron à Toulon voilà donc résumée la longue histoire de ces "Turcos" qui le 20 Août 1944 débouchèrent à Fierraquet, délivrèrent le Revest avant de s'élancer vers Toulon puis l'Allemagne.

NOTRE CARNET



Baptême selon le rite copte orthodoxe en la chapelle St Marc, chemin de Fontanieu, par Mgr MARCOS et abba ATHANASIOS



L'enfant est plongé tout nu dans l'eau sacrée

NAISSANCES

Nous offrons tous nos voeux à :

- . Jonathan RABINO né le 28 Juin
- . Marion LAGRECA née le 4 Juillet
- . Laura FIESCHI née le 18 Juillet
- . Thomas MAUDOUX né le 26 Juillet
- . Emilie DREAN née le 1 Août
- . Sophie BEDOUEZ née le 20 Août
- . Jeanne BOURRIER née le 20 Août
- . Clotilde GABRIELLI née le 9 Septembre
- . Julie COLOMBUS née le 20 Septembre

MARIAGES

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à :

- . Fabienne SIMIAN et Pascal SAUVAIRE mariés le 9 Juillet
- . Lilyane PONS et Robert HUSSON mariés le 16 Juillet
- . Karine ROLLAND et Hubert HUMBLOT mariés le 16 Juillet
- . Agnès ALARCON et Khaled SAADEH mariés le 16 Juillet
- . Danièle NOBILI et Fabrice ALVAREZ mariés le 30 Juillet
- . Aïda CHERIET et Eric DUFRESNE mariés le 8 Août
- . Odile PELLEGRINI et Hervin FAYE mariés le 13 Août
- . Geneviève ZIMMERMANN et Bruno DRAVET mariés le 26 Août
- . Bénédicte FERRI et Jacques DALMAS mariés le 27 Août
- . Véronique BARON et Xavier ARBIOL mariés le 27 Août
- . Patricia CAVALIER et Jean-Claude D'ANGELO mariés le 3 Septembre
- . Laurence CALISE et Gilles VALLECALLE mariés le 10 Septembre
- . Corinne DE PERETTI et Thierry BESNAULT mariés le 24 Septembre

DECES

Nous partageons la peine des familles de :

- . Marguerite ZIMMERMANN née ROUJON décédée le 2 Juillet
- . Goulven BOTHOREL décédé le 23 Juillet
- . Agnès RIZZO née BLANC décédée le 30 Juillet
- . Sara SZABMACHER née DAJEZER décédée le 8 Août
- . Elie DUCLOUX décédé le 10 Août
- . Louise ROMAN née CAY décédée le 7 Septembre

Enthousiasmé par "l'Adieu à l'Orme" écrit en Provençal par Alphonse SAUVAIRE, notre ami Edouard FOUSSE nous apporte un texte avec sa traduction que nous reproduisons bien volontiers tels qu'il nous les a donnés.

LA SAUMO D'OU PAIRE MEIFFRET

Loù paire MEIFFRET, Hilaire per les viei de la coumuno, ero un brave homme, Revestois dé souco.

Avié oustau et remise sus lei hauts d'ou vilage.

Retraita de l'Arsena, avié croumpa uno poulido saumo per ana a son terraire au quartié dei camps, proché d'au Barrage.

Un trajit qué si fasie quasi touti lei jours. Nino lasaumo emé les ensarri déssubre l'esquino, Hilaire museto su l'espalo, cigaleto à la bouco.

Arriva dins loù ben, Nino descargado, si despachavo d'ana broustilha un pau d'herbo.

Son mestré manjavo tamben, avant l'ana fouire lei vigno. Vaqui lou passo-tems per la journado.

Au pounent, si récampavo cadum émé sacargo. M'agradavo dé lei veiré monta lou camin d'où Colombier quéro ben calamo a l'époco.

S'arrestavo un moumen per parla, roula uno cigaleto. Alumado ero lou départ per l'oustau.

Pichoto image provencale dé la vido de nostre coumuno a l'époco.

E. FOUSSE

L'ANESSE DU PERE MEIFFRET

Le père Meiffret (Hilaire pour les vieux de la Commune) était un brave homme, Revestois de souche. Il possédait maison et remise sur les hauts du village. Retraité de l'Arsenal, il avait acheté une jolie ânesse pour se rendre à son terrain au quartier des Camps, à côté du Barrage.

Un trajet qui se faisait presque tous les jours. Nino l'ânesse avec sur le dos le bat et les sacs en sparterie nattée, Hilaire musette sur l'épaule et cigarette à la bouche.

Arrivés dans le bien, Nino déchargée, se dépêchait d'aller brouter un peu d'herbe. Son Patron mangeait aussi avant d'aller piocher ses vignes. Voilà le passe temps pour la journée.

Au soleil couchant, ils prenaient le Chemin du retour chacun avec sa charge.

Il me plaisait de les voir monter le chemin du Colombier qui était bien calme à l'époque. Il s'arrêtait un moment pour parler, rouler une cigarette. Dès qu'il l'avait allumée, c'était le départ pour la maison.

Petite image Provençale de la vie de notre Commune à l'époque.

COMITE DE REDACTION

Jean-Claude GROSSE - Charles VIDAL - Jacques RULLIER
Reportage photographique - Pierre CORTEZ.